

DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER

COMMUNE DE MEUSNES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative à la délimitation du zonage d'assainissement

Par arrêté en date du 26 octobre 2018, le maire de la commune de MEUSNES a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la délimitation du zonage d'assainissement du mercredi 21 novembre 2018 au samedi 22 décembre 2018.

Un dossier sera déposé et mis à disposition du public où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de la Mairie.

Les personnes qui le souhaiteront pourront formuler leurs observations, soit en les portant sur le registre ouvert à cet effet, soit par lettre à faire parvenir avant la clôture de l'enquête à Monsieur le Commissaire-Enquêteur, en Mairie de MEUSNES – 41130 MEUSNES, soit par messagerie à l'adresse suivante : mairie-meusnes@wanadoo.fr

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public, en Mairie de MEUSNES :

- Le mercredi 21 novembre 2018 de 9 h 30 à 12 h 30,
- Le mardi 4 décembre 2018 de 9 h 30 à 12 h 30,
- Le samedi 22 décembre 2018 de 9 h 30 à 12 h 30.

Son rapport ainsi que ses conclusions motivées seront tenus à la disposition du public en Mairie pendant un an.

Le Maire,



Daniel SINSON